

COMMISSION EUROPÉENNE DE LUTTE CONTRE LA FIÈVRE APHTEUSE

RAPPORT DE LA

tenue à Héraklion, Grèce
27-30 janvier 1981

**QUARANTE-TROISIÈME SESSION
DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA
COMMISSION EUROPÉENNE DE LUTTE
CONTRE LA FIÈVRE APHTEUSE**



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

AGA: EUFMD/X/1981/1

RAFFORT
de la
Quarante-troisième Session du Comité exécutif
de la
Commission Européenne de lutte contre la fièvre aphteuse
tenue à
Heraklion, Crète, 27-30 janvier 1981

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

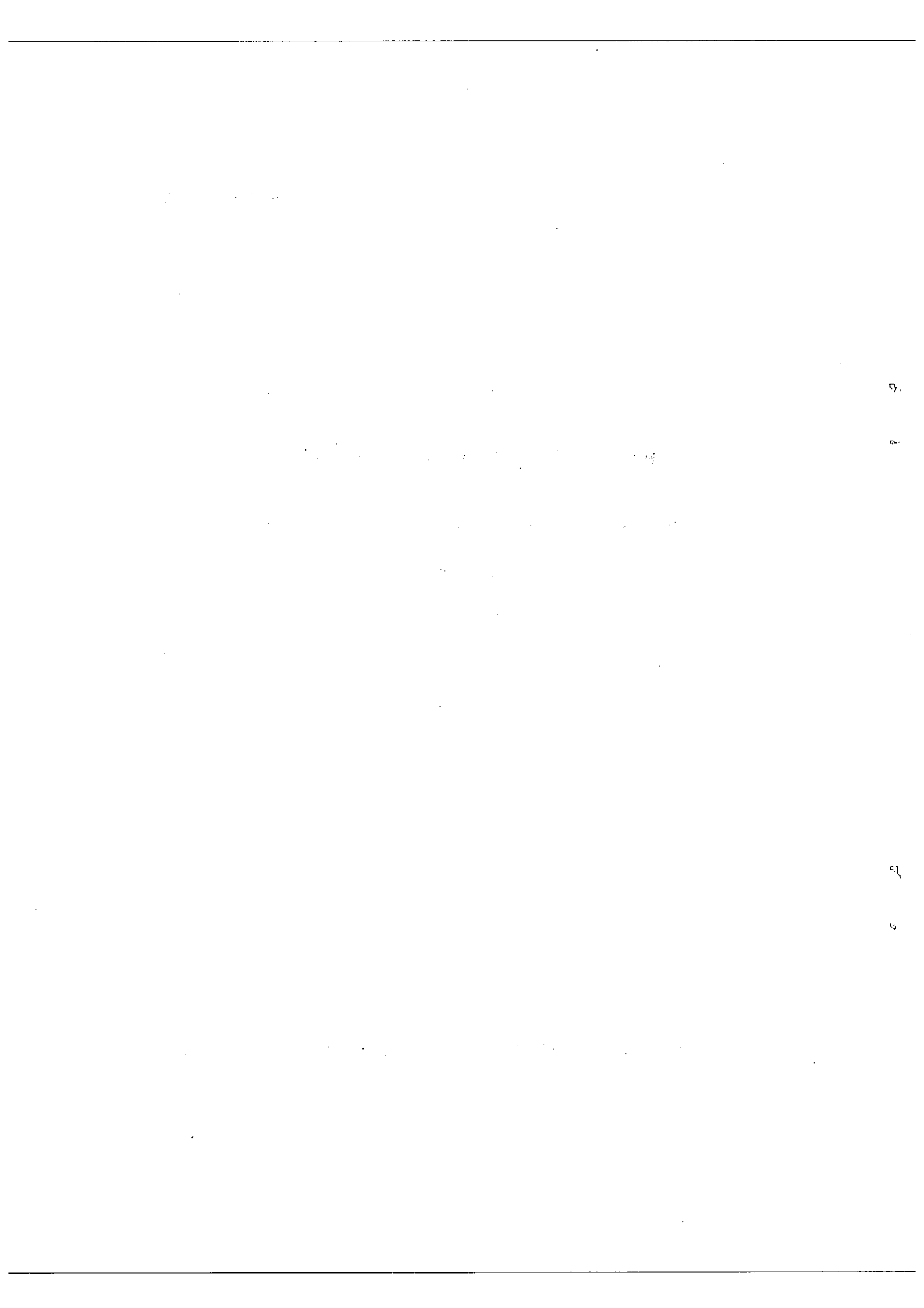
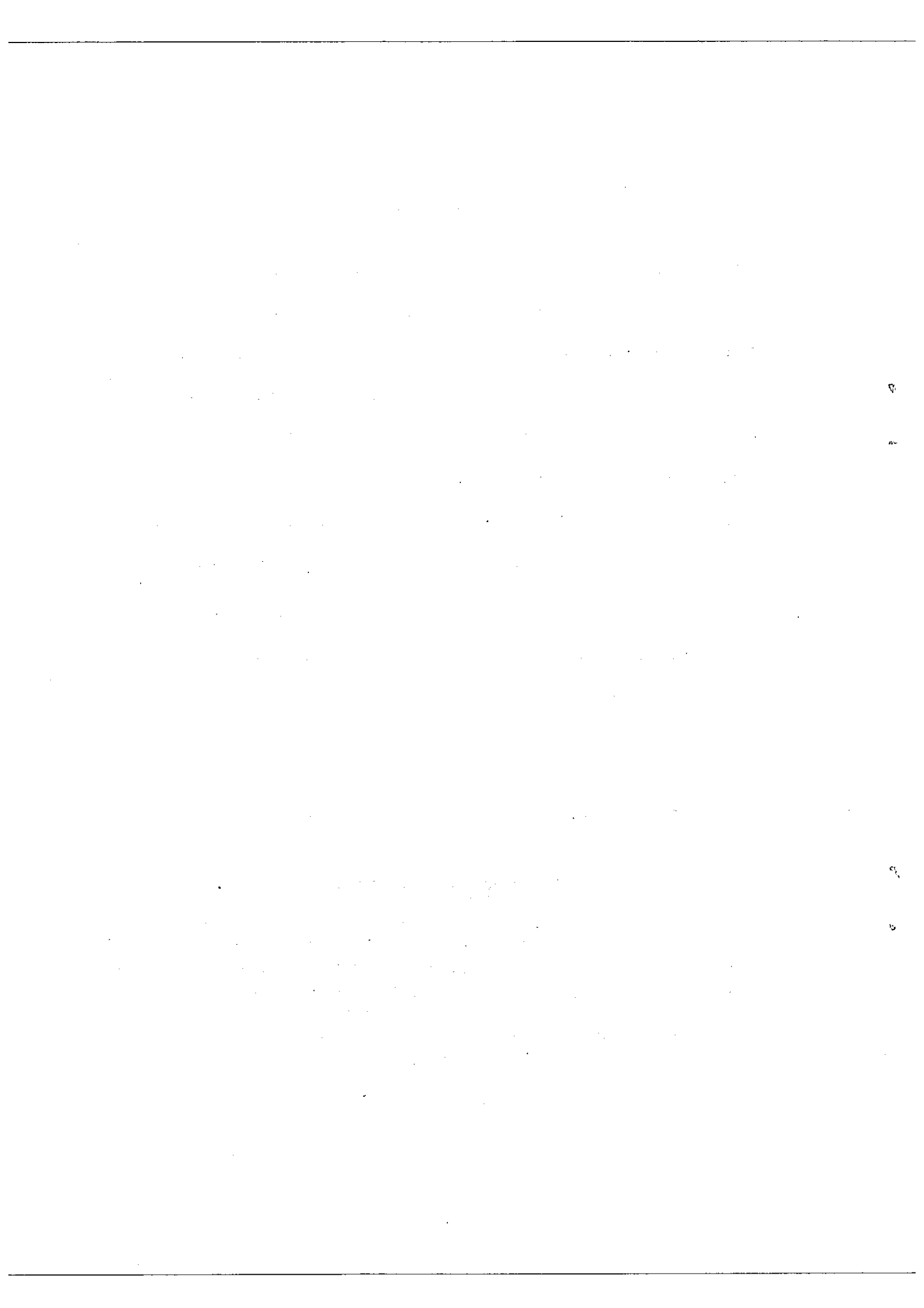


TABLE DES MATIERES

| | Page |
|--|------|
| INTRODUCTION. | 1 |
| 1. Adoption de l'ordre du jour. | 2 |
| 2. Situation aphteuse et activités du Secrétariat | 2 |
| 3. Activités du Groupe de recherche et des laboratoires coopérants. | 5 |
| 4. Rapport du Comité exécutif sur les activités de la Commission en 1979-1980 . . | 6 |
| 5. Lutte contre la fièvre aphteuse en Europe | 6 |
| 6. Banque de vaccin antiaphteux | 7 |
| 7. Importation de viande en Europe, notamment de viande de gibier et de viande bovine | 7 |
| 8. Activités futures | 7 |
| 9. Comptes et approbation des budgets | 8 |
| 10. Questions diverses. | 9 |
| ----- | |
| Annexe I - Maladie vésiculeuse du porc; series 1980 | 10 |
| Annexe II - Budget administratif pour 1981 | 15 |
| Tableau 1 - Statistiques sur les foyers de fièvre aphteuse en Europe - 1970/1980. | 16 |
| Tableau 2 - Evolution de la fièvre aphteuse en Espagne pendant 1979 et les premiers six mois de 1980 | 17 |
| Tableau 3 - Souche de virus aphteux du type 'C' au Portugal en 1980 | 18 |
| Tableau 4 - Evolution de l'épizootie de la fièvre aphteuse au Portugal dans la période 20 mai-31 octobre 1980 | 19 |
| Tableau 5 - Rapport cumulatif pour 1980 | 20 |
| Tableau 6 - Stocks de virus vaccinaux FAO au 1980 | 21 |



INTRODUCTION

Le Comité exécutif de la commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse a tenu sa quarante-troisième session à l'Hôtel Atlantis, à Heraklion, (Crète) du 27 au 30 janvier 1981.

Présents:

Comité exécutif

Dr. A.C.L. Brown, Royaume Uni
Dr. R. Vollan, Norvège
Dr. P.N. Dragonas, Grèce 1/
Dr. M. Nazlioglu, Turquie 1/
Dr. F. Walla, Autriche
Dr. A. Rojahn, République fédérale
d'Allemagne 2/
Dr. H.A. van den Berg, Pays-Bas
Prof. T. Frescura, Italie 3/
Dr. J.G. van Bekkum, Pays-Bas

Président
Vice-Président

Président du Groupe de
recherche

Secrétariat

Dr. P. Stouraitis
Secrétaire de la Commission européenne
de lutte contre la fièvre aphteuse

Mlle J. Raftery
Assistante administrative, Commission européenne
de lutte contre la fièvre aphteuse

Observateurs

Dr. P. Papadopoulos
Inspecteur vétérinaire de l'Attique et des Iles

Dr. I. Drizos
Chef du service vétérinaire du district d'Evros

Dr. C. Hatzimanolakis
Inspecteur vétérinaire de Crète

Dr. D. Brovas
Directeur de l'institut de la fièvre aphteuse d'Aghia
Paraskevi

Dr. Ch. Pappous
Vice-Directeur de l'institut de la fièvre aphteuse
d'Aghia Paraskevi

Après que le président eut officiellement déclaré la séance ouverte, M. I. Kaloghiton, préfet d'Heraklion, a souhaité aux délégués la bienvenue en Crète, et plus précisément à Heraklion. Dans son allocution, il a brièvement retracé l'histoire de la fièvre aphteuse en Grèce, soulignant l'importance que l'on y attache aux activités de la Commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse, dont la Grèce fait partie depuis les premières années. Il a également rappelé le rôle de l'Institut de la fièvre aphteuse d'Aghia Paraskevi, qui aide les autorités vétérinaires helléniques dans leur lutte contre la fièvre aphteuse; le fondateur de cet institut, qui en a également été le premier directeur, M. Nikolaos Tzortzakis, est originaire de Crète. M. Kaloghiton a ensuite adressé aux participants ses meilleurs vœux pour le succès de la réunion et pour leur séjour en Crète.

1/ Représentant le Dr. Ertan

2/ Représentant le professeur Eckerskorn

3/ Représentant le professeur Bellani

Le Président a remercié M. Kaloghiton de ses vœux et proposé l'adoption de l'ordre du jour ci-dessous:

1. Adoption de l'ordre du jour

Le Président a remercié M. Kaloghiton de ses vœux et proposé l'adoption de l'ordre du jour ci-dessous:

1. Adoption de l'ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Situation aphteuse et activités du Secrétariat en 1980
 - 2.1 Situation aphteuse et prophylaxie anti-aphteuse en Europe
 - 2.2 Situation et campagnes dans le sud-est de l'Europe et en Anatolie
 - 2.3 Situation aphteuse en Afrique du nord, au Proche-Orient et dans les autres régions présentant un intérêt particulier pour l'Europe
 - 2.4 Maladie vésiculeuse du porc en Europe
3. Activités du groupe de recherche et des laboratoires coopérants
4. Rapport du Comité exécutif sur les activités de la commission durant la période biennale
5. Vaccination usuelle, vaccination en anneau et vaccination stratégique contre la fièvre aphteuse
6. Banque de vaccins anti-aphteux
7. Introduction de viande en Europe, en particulier de viande de gibier et de viande de boeuf (questionnaire)
8. Activités futures
9. Comptes et approbation des budgets
10. Questions diverses
11. Adoption du rapport

Après l'adoption de l'ordre du jour, le Président a invité le Secrétaire à présenter les documents de travail destinés à la session. (1)

2. Situation aphteuse et activités du Secrétariat

Espagne Après la description de la situation actuelle par le secrétaire, M. van den Berg a demandé si l'on avait des renseignements plus récents qu'avril 1980 sur les foyers d'infestation et s'il y avait des raisons de croire que ceux-ci étaient liés au foyer apparu en France, probablement provoqué par des déplacements illégaux d'animaux ou de produits animaux dans cette région. Le secrétaire a répondu qu'il n'était pas en mesure de donner de nouveaux renseignements sur les foyers en Espagne. Le président, regrettant qu'il soit si difficile d'obtenir des renseignements exacts, a rappelé que les pays sont tenus de communiquer immédiatement des données précises sur la situation épizootiologique de la fièvre aphteuse. Le président a appelé l'attention sur le fait que comme l'Europe est pratiquement exempte de fièvre aphteuse depuis dix ans, les éleveurs risquent de relâcher leur vigilance en ce qui concerne la notification des cas de fièvre aphteuse. (Tableaux 1 et 2). Une discussion a ensuite eu lieu sur le type de vaccin utilisé en Espagne au cours de la dernière épizootie provoquée par le virus de type C, et qui a été limitée aux porcins. Le Président a suggéré que l'Espagne soit invitée à présenter un rapport sur l'efficacité du vaccin à adjuvant huileux. Il serait également intéressant de savoir combien de bovins ont été vaccinés au cours de la campagne annuelle de prophylaxie. Le Dr. Rojahn ayant fait observer que certains programmes nationaux de vaccination ne couvrent pas en règle générale la totalité de la population bovine d'un pays, le secrétaire a déclaré qu'il préparerait pour la vingt-quatrième session un tableau indiquant la population bovine de chaque pays et le nombre d'animaux couverts par la vaccination annuelle.

(1) Les documents complets seront présentés à la vingt-quatrième session et seront publiés dans le rapport de la session.

Portugal Comme l'a signalé le secrétaire, le Portugal, qui avait pendant dix ans été exempt de fièvre aphteuse, a subi en 1980 une grave épizootie déclenchée par l'importation illégale d'animaux en provenance d'Espagne. Le premier foyer n'a été signalé officiellement qu'en mai; toutefois, il est possible que la maladie ait été présente dès avril. Une discussion a ensuite eu lieu sur le programme de lutte anti-aphteuse préparé au Portugal et l'assistance étrangère nécessaire pour l'appuyer. Un comité tripartite (FAO/CEE/OIE) s'est réuni à Paris le 5 décembre pour discuter de la situation aphteuse au Portugal et de la possibilité d'obtenir une assistance étrangère pour exécuter le programme de vaccination. La FAO a soumis les conclusions de ce Comité à la CEE pour examen. Le président a demandé à M. van den Berg, en sa qualité de membre du Comité permanent vétérinaire de la CEE, si celle-ci avait pris une décision à cet égard. M. van den Berg a répondu que la question était encore à l'étude à Bruxelles. M. Rojahn a fait remarquer qu'elle avait été discutée le 19 janvier par le Groupe de travail de la CEE, qui n'avait formulé aucune recommandation.

Le président a souligné qu'il importe d'aider le Portugal, si possible au moyen des fonds de secours de la CEE: à son avis, les propositions du groupe tripartite sont raisonnables et importantes. Il a proposé, si la commission le juge bon de discuter cette question avec les hauts fonctionnaires de Bruxelles avant de quitter ses fonctions de président de la Commission.

Les membres du Comité ont discuté de l'opportunité d'utiliser le vaccin trivalent aussi bien en Espagne qu'au Portugal, en raison du rapport probable entre les foyers aphteux des deux pays. Il a été recommandé d'utiliser le vaccin monovalent jusqu'à l'éradication totale de l'épizootie actuelle et de n'envisager l'emploi du vaccin trivalent que par la suite. Il faut prendre les précautions voulues pour éviter de transmettre la fièvre aphteuse, en particulier par l'aiguille hypodermique. En raison de la situation géographique des deux pays, il a été recommandé que le Portugal envisage à l'avenir de coordonner son programme de vaccination anti-aphteux avec celui de l'Espagne.

Le Comité exécutif a souscrit aux conclusions du Comité tripartite concernant l'assistance de la CEE au Portugal.

République fédérale d'Allemagne Les deux foyers de virus du type O signalés en 1980 ont été maîtrisés sans propagation ultérieure de la maladie. Le premier cas était dû à un accident post-vaccinatoire et le deuxième au déplacement de jeunes porcs qui avaient été en contact avec le premier foyer.

Suisse Il a été confirmé que le foyer signalé en mai est dû au virus de type C.

Italie Après vingt-deux mois d'absence de la fièvre aphteuse, un cas dû au virus de type A a été signalé le 3 décembre 1980 dans la province de Padoue, chez des bovins non vaccinés. Les analyses sérologiques ont révélé que c'était une souche proche de la souche A5. L'origine de la maladie est inconnue. Des enquêtes ultérieures visant à déterminer l'identité précise de la souche sont en cours au laboratoire mondial de référence.

France Le virus de type C a été détecté dans les Pyrénées Atlantiques en janvier 1981. Le foyer a été maîtrisé et aucun nouveau cas n'a été signalé.

Turquie Le secrétaire a informé le Comité que le problème d'approvisionnement en eau qui entravait la production de vaccin à l'Institut d'Ankara avait été résolu et qu'après une période d'inactivité, le laboratoire anti-aphteux avait recommencé à produire du vaccin à partir de cellules BHK. Le Comité a également été mis au courant de l'état des travaux en ce qui concerne la construction d'une unité pour la production en grand de vaccin. Le docteur Nazlioglu a communiqué les renseignements suivants: la situation favorable en Thrace s'est maintenue en 1979 et 80. Au cours de 1980, 856 foyers au total ont été confirmés en Anatolie. A la suite des typages effectués en laboratoire seuls les types O1 et A22 ont été identifiés. En outre, on s'est particulièrement efforcé de combattre activement la maladie le long des frontières avec l'Iran, l'Irak et la Syrie pour éviter l'introduction en Turquie du virus aphteux ASIA1, qui est répandu au Moyen-Orient et au Proche-Orient. Dans le cadre du projet national quinquennal de lutte anti-aphteuse, l'Institut d'Ankara a produit

5 700 000 doses de vaccin monovalent pour bovins, dont 3 500 000 doses de type 01, 1 500 000 doses de type A22 et 700 000 doses de type ASIA1. Outre le vaccin fourni par les autorités turques, la FAO, comme les années précédentes, a livré 450 000 de vaccin bivalent de type 01, A22 pour bovins pour la campagne de vaccination du printemps 1980 dans les zones tampons. Ces vaccins ont été utilisés pour compléter le programme de vaccination en Thrace et autour de la mer de Marmara pendant le printemps 1981. Au nom de son ministère, le docteur Nazlioglu a remercié la FAO et la Commission européenne de cette nouvelle aide.

Le programme de vaccination d'automne a démarré en septembre 1980 et il a pris fin en décembre. Ont été vaccinés en priorité les animaux qui avaient moins de quatre mois lors de la campagne de vaccination du printemps et ceux qui pour une raison ou pour une autre n'avaient pas été vaccinés. Au cours de cette campagne - printemps et automne - 4 026 770 bovins et petits ruminants ont été vaccinés en Thrace et en Anatolie contre les types A22 et 01.

Production de vaccin à l'Institut SAP On fera tout le possible pour produire suffisamment de vaccin pour les zones tampons ainsi que pour les vaccinations régulières et les vaccinations en anneau en Anatolie et en Thrace. L'Université technique de Moyen Orient fournit à l'Institut SAP une eau qui convient aux cultures cellulaires. L'objectif de production de vaccin de l'Institut sera de 4 à 5 millions de doses monovalentes pour l'année 1981. Mais cela ne suffira pas pour la campagne de vaccination en Thrace et en Anatolie. C'est pourquoi une nouvelle assistance du PNUD, de la FAO et de la CEE est indispensable pendant la phase délicate du passage de la production expérimentale à la production en grand de vaccin au cours des prochaines années.

Maintien de la zone tampon La question de la fourniture de vaccin antiaphteux pour la campagne 1981 a été discutée. Le président a déclaré qu'à l'avenir, il ne sera peut-être pas possible de continuer à livrer du vaccin bivalent pour la zone tampon car les fonds de la CEE ne peuvent être utilisés que pour acheter des vaccins exotiques préparés hors d'Europe, et en raison de la situation politique en Iran, il risque d'être très difficile de s'y approvisionner. L'objectif de l'assistance donnée aux trois pays intéressés par la zone tampon (Turquie, Grèce et Bulgarie) a pour but de les aider à devenir autonomes. Le président a souligné qu'en raison des accords internationaux en vigueur, il est urgent d'établir à Ankara des installations de production de vaccin A22. Le président a félicité la Turquie de l'initiative qu'elle a prise de produire 700 000 doses de vaccin ASIA1 qui ont été distribués dans le sud du pays. Le Comité a décidé que pour la campagne de 1981 dans la zone tampon de Thrace, il conviendrait de fournir 650 000 doses de vaccin réparties comme suit:

Turquie, 400 000 doses; Bulgarie, 200 000 doses; Grèce 50 000 doses

Le coût total est estimé à 300 000 dollars E.-U.

Grèce Le docteur Dragonas a déclaré qu'aucun foyer n'a été signalé depuis 1977; en 1981, 25 000 bovins et 65 000 petits ruminants ont été vaccinés grâce aux doses fournies par la FAO. Il a confirmé que 50 000 doses de vaccin bivalent suffiraient pour la campagne de vaccination dans la zone tampon en 1981. Le Laboratoire antiaphteux d'Athènes ne produit qu'une petite quantité de vaccin classique pour les stocks.

Bulgarie Le Comité a pris connaissance avec satisfaction des progrès de l'installation de la nouvelle unité de production de vaccin à Sliven. Il a exprimé l'espoir que cette unité pourrait commencer la production dans un avenir proche.

Proche-Orient Le secrétaire a appelé l'attention du Comité sur la situation au Proche-Orient, et en particulier sur la présence de virus ASIA1 dans les pays arabes. On n'a aucun renseignement en provenance de cette zone. En raison de la situation politique de la région aucune suite n'a été donnée au projet de prendre contact avec les ambassades à Londres des pays du Proche-Orient.

Avec l'accord du Comité exécutif, il a été suggéré que les représentants de la Syrie, d'Israël et de l'Irak soient invités à assister à la prochaine session de la Commission en vue de discuter de la situation épizootiologique et des politiques de lutte antiaphteuse dans ces pays. Cette suggestion s'inscrit dans la ligne des recommandations formulées par le Comité exécutif à sa quarante-deuxième session, selon lesquelles il faudrait maintenant créer pour le Proche-Orient une Commission régionale dont les objectifs seraient analogues à ceux de la Commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse. Il serait utile que le mandat de cette Commission englobe des maladies autres que la fièvre aphteuse, telles que la peste bovine, la péripneumonie et la Rift Valley Fever. La Commission européenne se tient prête en tout temps à donner une assistance fondée sur l'expérience qu'elle a acquise en vingt-sept ans d'activités. Si ces recommandations sont acceptées à la vingt-quatrième session, elles devront être soulignées dans les exemplaires du rapport qui sont adressés aux pays de la région.

Amérique du Sud Le Comité exécutif a pris acte des progrès de la lutte antiaphteuse en Amérique du Sud, à la suite de l'introduction de vaccins plus puissants. Il a été reconnu qu'en l'absence d'une organisation et d'une infrastructure vétérinaires solides il ne faut guère s'attendre à de nouveaux progrès substantiels. Les innombrables consultations organisées au cours des vingt dernières années ont souvent été vaines, du fait que les services vétérinaires ne disposent pas de ressources suffisantes.

La production de vaccins très puissants et sans danger ne suffit pas par elle-même. L'intérêt du travail du Centre panaméricain de Rio est reconnu, mais il est toutefois regrettable que ce Centre ne bénéficie pas d'un appui suffisant des pays d'Amérique latine au niveau national.

Maladie vésiculeuse du porc Le Comité a examiné la situation européenne. En 1980 un seul foyer a été signalé en République fédérale d'Allemagne. Au Royaume-Uni soixante foyers ont été confirmés en 1980. L'Annexe I donne les détails sur cette infection, qui n'est toujours pas maîtrisée.

Il a de nouveau été rappelé qu'avant de déclarer un pays exempt de maladies vésiculeuses du porc il faut effectuer des enquêtes sérologiques de vaste portée tels que celles qui ont été réalisées en Autriche, au Danemark, en Finlande, en Grèce, au Pays-Bas et au Royaume-Uni. Il est important de publier les résultats de ces enquêtes sérologiques.

Comme l'épidémiologie de la MVP est étroitement liée au cycle des déchets alimentaires, de même que pour la peste porcine africaine, les pays développés devront peut être interdire de nourrir les porcs avec des déchets alimentaires à moins que ces déchets n'aient été traités dans des usines centrales.

Bien que l'identification des sous-types ne soit pas aussi précise pour les souches de virus de la MVP que pour les virus aphteux, certaines techniques permettant le typage différentiel des diverses souches peuvent être utilisées pour étudier l'origine de l'infection. Une situation enzootique du type de celle qui est apparue dans certaines zones du Japon pourrait se produire, ou s'est peut-être produite, ailleurs.

3. Activités du Groupe de recherche et des laboratoires coopérants

Le Dr. van Bekkum a rapidement décrit les activités réalisées par le Groupe de recherche au cours des dernières années. La réunion annuelle a été accueillie par l'Autriche et a eu lieu en juin, à Vienne, à l'Institut fédéral des maladies animales d'origine virale.

On y a signalé que les techniques de production d'antigènes concentrés pour la préparation de vaccin ont encore progressé. Jusqu'à présent, ces préparations antigéniques ne manifestent aucune perte appréciable d'immunogénicité lorsqu'elles sont conservées à 70°C ou à température inférieure. Toutefois, on a besoin de mieux connaître le comportement d'un plus grand nombre de souches virales.

L'étude conjointe a été poursuivie. Au cours de la phase IV, les résultats des mesures de la masse virale obtenues par ultracentrifugation ont été comparées. Il a été conclu qu'il conviendrait de distribuer aux pays participants un matériel stable se prêtant à une formulation précise pour permettre de mieux étalonner les instruments et de normaliser les techniques.

Des progrès considérables ont été effectués dans l'application des nouvelles techniques de laboratoire à l'étude du virus aphteux. On peut citer particulièrement les méthodes RIA et ELISA (titrage radioimmunologique et épreuve d'immuno-absorption par couplage enzymatique). La méthode ELISA semble se prêter tout particulièrement à de nouveaux perfectionnements et à des applications pratiques dans les études virales et sérologiques.

La question du choix des souches vaccinales, en particulier pour le type A, a été examinée. La plupart des laboratoires européens produisent des vaccins contre le virus A5 alors que cette souche est absente ou presque absente en Europe et ailleurs. Les virus de type A qui causent des problèmes appartiennent aux sous-types A24-27. Il faudrait donc obtenir davantage de renseignements sur la protection croisée contre ces divers virus avant de pouvoir se prononcer sur l'opportunité de changer des souches vaccinales. A cet égard, les travaux effectués en particulier à Plum Island, et dans une moindre mesure ailleurs, sont particulièrement importants.

Un avant-projet présenté par le Dr. Panina, sur l'expérimentation des cellules à utiliser pour la production de virus dans des cultures en suspension a fait l'objet d'une certaine discussion et il a été recommandé que l'on procède à une élaboration plus poussée.

Le président a remercié le Dr. Walla et le Gouvernement autrichien de l'organisation de la session de Vienne et de l'hospitalité avec laquelle les participants ont été reçus.

Le Comité exécutif a une fois de plus fait l'éloge des travaux du Groupe de recherche présidé par le Dr. van Bekkum.

La prochaine réunion du Groupe de recherche devrait se tenir en septembre 1981 et le Laboratoire de Tübingen, en République fédérale d'Allemagne, a accepté de l'accueillir.

Un ordre du jour provisoire a été présenté.

4. Rapport du Comité exécutif sur les activités de la Commission en 1979-1980

Le secrétaire a présenté le document et rappelé au Comité qu'il constitue le rapport officiel du Comité exécutif de la Commission plénière concernant les activités des deux années précédentes. L'Annexe I - Production de vaccin anti-aphteux dans le monde - a fait l'objet d'un bref débat. Le rapport a été adopté tel que présenté.

5. Lutte contre la fièvre aphteuse en Europe

A propos du maintien de la politique de vaccination actuellement appliquée en Europe, le président, citant le document sur la lutte contre la fièvre aphteuse en Europe présenté par le secrétaire, a déclaré qu'il ne serait pas encore opportun de modifier la politique, même si l'analyse coûts - bénéfices entreprise au Royaume-Uni indique qu'il serait avantageux d'interrompre la vaccination anti-aphteuse systématique. Il a souligné le danger que représentent les sources indigènes de virus, qu'il s'agisse d'accidents post-vaccinatoires ou de fuites provenant des installations produisant le vaccin.

Le Dr. Walla a signalé qu'en Autriche, les animaux sont vaccinés le long des frontières et que la circulation des animaux n'est autorisée que par voie ferrée et sous un contrôle rigoureux. Un stock de 100 000 doses bovines de vaccin trivalent et de 100 000 doses porcines est conservé pour les cas d'urgence. Au cours des années, la promiscuité de quelque 300 animaux vaccinés avec du bétail indigène non vacciné n'a causé aucun problème.

Le Dr. van den Berg a signalé qu'aux Pays-Bas les éleveurs tendent à contester la nécessité de maintenir la protection au niveau actuel. Si un foyer aphteux se déclare on pourra alors vacciner tous les animaux sensibles à l'échelle de la région. Selon le Dr. van den Berg, en raison des importations constantes de produits animaux qu'effectuent de nombreux pays du continent européen, il conviendrait pour l'instant de maintenir sans modification la vaccination systématique.

Le Dr. Rojahn a fait savoir qu'en République fédérale d'Allemagne l'analyse coûts-bénéfices de la vaccination antiaphteuse annuelle donne des résultats extrêmement favorables au maintien de la vaccination systématique; il a rappelé que telle est également la position de la CEE. En République fédérale, les éleveurs font pression pour que la vaccination ne soit plus obligatoire, mais cela supposerait l'application de règlements plus stricts en matière d'importation. Il a appelé l'attention sur le fait qu'en Europe, des barrières ont été instaurées entre les pays où la vaccination est pratiquée et ceux où elle ne l'est pas, et a mis en doute l'intérêt de cette mesure. Il a répété que la vaccination donne une immunité croisée qui assurerait un certain degré de protection au cas où un sous-type viral de type nouveau serait introduit. Il est difficile de prédire ce qui se passerait en Europe si la vaccination n'était plus pratiquée.

Les avantages de la vaccination sont actuellement beaucoup plus grands que ceux de l'abandon de cette pratique car les risques restent considérables. L'exemple du Portugal montre bien ce qui pourrait arriver dans le reste de l'Europe. Le Dr. van Bekkum a déclaré que les bovins sont les animaux qu'il est le plus important de traiter dans tout programme de vaccination systématique, ce sont les bovins qu'il importe avant tout de vacciner, et cela reste vrai. Sur la demande du président, le Comité a accepté d'approuver le document relatif au point 5 de l'ordre du jour et à le présenter pour discussion à la vingt-quatrième session de la Commission européenne à Rome, en avril.

6. Banque de vaccin antiaphteux

Le secrétaire a présenté l'historique de la proposition de la FAO tendant à créer une banque de vaccin anti-aphteux et a informé le Comité qu'une étude sur les incidences financières pour les pays qui adhèreraient à cette banque sera présentée à l'examen de la vingt-quatrième session de la Commission. Le président a fait remarquer que la responsabilité de créer et de gérer une banque de vaccin antiaphteux incomberait à la FAO et non pas à la Commission.

7. Importation de viande en Europe, notamment de viande de gibier et de viande bovine

Le président a pris note du document préparé par le secrétariat sur la base des questionnaires remplis par Etats membres de la Commission. Après avoir examiné les renseignements communiqués, le Comité a noté avec satisfaction que des progrès ont été réalisés dans la lutte contre les faux certificats. Le Comité est convenu qu'il y aurait intérêt à unifier les certificats pour la viande de gibier importée en Europe. Le document de travail sera distribué aux Etats membres de la Commission européenne pour que celle-ci puisse l'étudier et en discuter de nouveau à sa vingt-quatrième session.

8. Activités futures

La Commission continuera à promouvoir et encourager les actions nationales et internationales de lutte antiaphteuse en Europe. A cet effet, des contacts étroits seront maintenus avec les autorités officielles, l'OIE, la CEE et les autres organisations et instituts spécialisés.

Le secrétaire poursuivra ses activités sur le continent européen, conformément aux fonctions dont il est chargé aux termes des articles IV et V de l'Acte constitutif de la Commission et en particulier:

- 1) La zone tampon sera maintenue en Thrace et les efforts de tous les pays intéressés devront être coordonnés de façon à assurer une surveillance efficace. Des vaccins seront achetés avec des fonds spécialement prévus à cet effet.
- 2) L'Etude conjointe entreprise pour évaluer les techniques de laboratoire sera poursuivie en vue d'assurer une normalisation maximale des méthodes et procédés utilisés en Europe.
- 3) Le projet de créer un institut antiaphteux en Bulgarie continuera à recevoir un appui technique, en collaboration avec le Gouvernement italien et conformément au programme contenu dans le projet PNUD relatif à la fièvre aphteuse en Bulgarie et en Turquie; le secrétaire fera fonction de conseiller technique.

La Commission, par l'intermédiaire de son secrétaire, participera à toutes les activités de la FAO en matière d'enquête épizootiologique sur la fièvre aphteuse et de lutte antiaphteuse dans différentes régions du monde. Cependant, les activités concernant les régions présentant un intérêt pour l'Europe seront prioritaires.

Le Comité approuvé l'ordre du jour provisoire de la vingt-quatrième session de la Commission européenne. Il a invité le secrétariat à envoyer un rappel aux Etats membres de la Commission en ce qui concerne les amendements en suspens de l'Acte constitutif; cependant ces amendements ne pourront faire l'objet d'un vote avant la vingt-cinquième session de la Commission.

9. Comptes et approbation des budgets

Avant de présenter le budget provisoire et les comptes du budget administratif de la Commission financé par le Fonds fiduciaire 9042, le président a invité le secrétaire à résumer brièvement les perspectives des campagnes de vaccination en Europe du Sud-est financées par les Fonds fiduciaires 9111 (CEE) et 9097 (non CEE).

Le secrétaire a déclaré que les fonds reçus en réponse à l'appel lancé par le Directeur général en septembre 1978 ne suffiraient pas pour financer complètement la campagne quinquennale de vaccination à laquelle ils étaient destinés, et plus précisément que les fonds reçus seraient épuisés dès le printemps 1983.

Le Comité recommande que la situation financière effective des campagnes soit exposée à la vingt-quatrième session de la Commission européenne. Comme l'objectif de la Commission est d'éliminer à l'avenir toute manifestation clinique de la maladie en Thrace, il a été recommandé que les campagnes soient poursuivies au delà de 1983. Il recommande en outre que le Directeur général de la FAO lance un nouvel appel aux pays de la CEE et aux autres pays en vue d'obtenir une aide financière pour les campagnes 1983 et 1984. Le secrétaire a promis de faire le nécessaire pour que cet appel soit lancé comme l'a demandé le Comité et a accepté d'envoyer copie de la correspondance à cet effet aux chefs des services vétérinaires des divers pays.

L'Assistant administratif a ensuite présenté la ventilation du budget et des comptes de 1979 et 1980 ainsi que le budget proposé pour 1981.

Le Comité a approuvé la ventilation du budget et des comptes telle que présentée.

Le Comité a ensuite examiné le budget provisoire de 1981; il a noté qu'en raison des limitations financières, il serait nécessaire de réduire les dépenses pendant l'année en cours. A cet égard le président a informé le Comité que le directeur de la division de la production et de la santé animales de la FAO s'est déclaré préoccupé du coût des services d'interprétation aux sessions du Comité exécutif. Le Comité a été invité à envisager la possibilité de demander aux pays hôtes de fournir l'interprétation pour les sessions du Comité exécutif lorsqu'un tel service est jugé nécessaire. On a fait observer que cela n'aurait aucun effet sur les services d'interprétation nécessaires aux sessions de la Commission

plénière. Le Comité a accepté d'envisager cette proposition. Le Comité a noté qu'à la fin de l'année en cours le Compte spécial sera entièrement épuisé.

Le budget administratif de 1981 a été approuvé tel que présenté.

Augmentation du barème des contributions

La proposition d'accroître le barème des contributions de 30 pour cent a été réexaminée. Elle avait été tout d'abord discutée à la quarante-deuxième session du Comité exécutif à Edimbourg en mars 1980.

Le Comité note que le coût du personnel à la FAO a augmenté en moyenne d'environ 43 pour cent pendant 1978-81. Etant donné que la dernière augmentation des contributions des Etats membres de la Commission est intervenue en janvier 1978, que l'inflation a été très forte depuis cette date et qu'à partir de 1981 le Compte spécial sera complètement épuisé, le Comité a recommandé qu'une demande d'augmentation de 30 pour cent des contributions à compter du 1er janvier 1982 puis de 8 pour cent encore au 1er janvier 1983, soit présentée à l'examen de la Commission à sa vingt-quatrième session. Cela permettra de couvrir l'intervalle entre la vingt-quatrième et la vingt-cinquième session ; lors de cette dernière, la situation financière de la Commission pourra être examinée une fois de plus. Il a été convenu que tous les Etats Membres de la Commission devraient être informés de cette proposition par les chefs des services vétérinaires immédiatement après la session du Comité exécutif. Les délégués à la vingt-quatrième session de la Commission auront ainsi le temps de consulter leur gouvernement sur cette proposition et seront donc en mesure de prendre une décision lorsque la question sera discutée à la vingt-quatrième session.

10. Questions diverses

Le président a remercié les autorités grecques de l'organisation si efficace de la session du Comité exécutif ainsi que de l'hospitalité chaleureuse dont ont bénéficié tous les participants. Il a regretté que le Dr. Dragonas, directeur des services vétérinaires de Grèce, ait été empêché, pour des raisons de famille, d'assister à toute la session. Le Comité exécutif a toutefois beaucoup apprécié le fait qu'il ait pu néanmoins être présent à une partie de la session.

Avant la clôture de la session, le Dr. Nazlioglu a exprimé la reconnaissance du Service vétérinaire turc pour l'assistance qu'il a reçue de la Commission, il a déclaré qu'il serait heureux d'accueillir le président et tout membre du Comité exécutif en Turquie à une date qui pourra être convenue d'un commun accord. Il a également remercié le Secrétaire de l'aide accordée au projet sur la fièvre aphteuse à Ankara et du rôle appréciable qu'il a joué pour résoudre le problème de l'approvisionnement en eau qui avait sérieusement réduit la production de vaccin à l'Institut d'Ankara.

Il a été convenu que le lieu et la date de la quarante-quatrième session du Comité exécutif seraient décidés à la suite de l'élection des membres du Comité exécutif à la vingt-quatrième session de la Commission européenne en avril 1981.

Avant de clore la réunion, le président a remercié le secrétariat de la ponctualité et de la clarté de la documentation.

MALADIE VESICULEUSE DU PORC

SERIES 1980

STATISTIQUES

NOMBRE DE FOYERS

DISTRIBUTION GEOGRAPHIQUE

| | | | |
|-----------------|----|-----------------------|---|
| DURHAM | 1 | WORCESTERSHIRE | 2 |
| NORTH YORKSHIRE | 4 | HEREFORD | 1 |
| WEST YORKSHIRE | 6 | LEICESTERSHIRE | 2 |
| SOUTH YORKSHIRE | 1 | LINCOLN | 1 |
| LANCASHIRE | 25 | GLOUCESTERSHIRE | 1 |
| HUMBERSIDE | 5 | CWENT | 4 |
| CESHIRE | 4 | ESSEX | 1 |
| CLWYD | 1 | DUMFRIES and GALLOWAY | 1 |

MOIS AU COURS DEQUEL LE FOYER A ETE CONFIRME

| | | | |
|---------|----|-----------|----|
| JANVIER | 17 | JUILLET | 3 |
| FEVRIER | 1 | AOÛT | 1 |
| MARS | 7 | SEPTEMBRE | 0 |
| AVRIL | 3 | OCTOBRE | 4 |
| MAI | 8 | NOVEMBRE | 4 |
| JUIN | 1 | DECEMBRE | 11 |

ORIGINE DE LA NOTIFICATION

| | |
|--|----|
| Signalée par le propriétaire | 17 |
| Détectée par investigation | 30 |
| Détecté par enquête sérologique (Yorkshire-Lancashire élargie) | 6 |
| Détecté par inspection des porcs nourris avec des déchets alimentaires | 4 |
| Détecté par inspection des porcs nourris avec des déchets de boulangerie | 1 |
| Détectés par inspection des porcs ou des truies chez les engraisseurs et les marchands | 1 |
| Détecté par l'inspection lors du repeuplement | 1 |

CONFIRMATION DE LA MVP

| | |
|--|----|
| Symptômes cliniques | 18 |
| Diagnostic de laboratoire par isolement du virus ou par examen sérologique | 42 |

ORIGINE DE LA MALADIE

| | |
|---|-----------|
| Véhicule contaminé | 22 |
| Déchets alimentaires (eaux grasses) | 9 |
| Déplacement de porcs provenant de locaux infestés | 7 |
| Extension locale | 3 |
| Déchets de boulangerie contaminés | 2 |
| Mouvements de personnes | 1 |
| Réapparition | 2 |
| Origine inconnue | 7 |
| A l'étude | 7 |
| | <u>60</u> |

| | |
|---|----------------|
| <u>NOMBRE TOTAL DE PORCS ABATTUS</u> | 47.118 |
| <u>MONTANT TOTAL DES INDEMNITES VERSEES</u> | £ 2.689.854,63 |
| <u>METHODE D'ELIMINATION DES CARCASSES</u> | |

| | |
|---------------|----|
| De Mulders | 48 |
| Enfouissement | 6 |
| Incinération | 6 |

STATISTIQUES DE LA MALADIE VESICULEUSE DU PORC

11.12.1972 - 31.12.1980

1. FOYERS

| | | |
|------|---|-------|
| 1972 | - | 13 |
| 1973 | - | 137 |
| 1974 | - | 187 |
| 1975 | - | 45 |
| 1976 | - | 3 |
| 1977 | - | 18 |
| 1978 | - | - |
| 1979 | - | 43 |
| 1980 | - | 60 |
| | | <hr/> |
| | | 506 |

2. ORIGINES DE LA NOTIFICATION

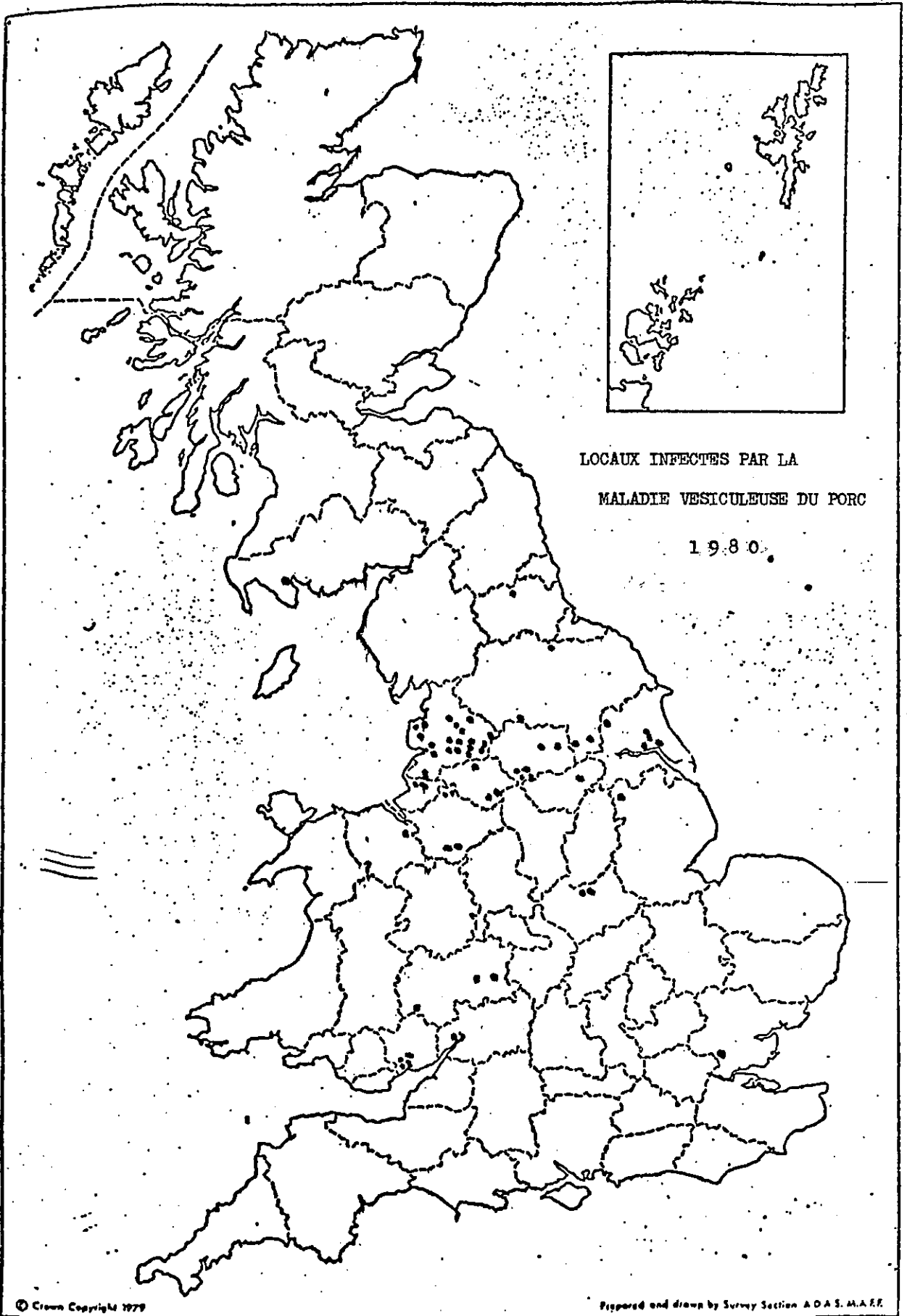
| | |
|---|-------|
| Signalé par le propriétaire | 156 |
| Signalé par le Service vétérinaire | 68 |
| Signalé par la police/EHO/LA | 10 |
| Détecté par enquête sérologique | 11 |
| Détecté par inspection des porcs sont nourris de déchets alimentaires | 11 |
| Détecté par inspection des locaux infectés en 1977 | 1 |
| Détecté par investigation | 242 |
| Détecté par inspection lors du repeuplement | 3 |
| Détecté par inspection sur le marché | 1 |
| Détecté par inspection des abattoirs | 1 |
| Détecté par visite de contrôle d'un élevage où des déchets alimentaires avaient été utilisés | 1 |
| Détecté par inspection des locaux des engraisseurs où les truies sont alimentées ou chez les négociants | 1 |
| | <hr/> |
| | 506 |

3. DECHETS ALIMENTAIRES ET DECHETS DE BOULANGERIE

| | |
|---|-----|
| Nombre d'élevages utilisant des eaux grasses dans lesquels il y a eu confirmation de la présence de la MVP | 188 |
| Nombre de locaux pour l'alimentation par déchets de boulangerie où il y a eu confirmation de la présence de MVP | 27 |

4. ORIGINE DES FOYERS

| | |
|---|-------|
| Eaux grasses | 77 |
| Déplacement de porcins provenant de locaux infestés | 81 |
| Contacts sur le marché | 62 |
| Contact avec les véhicules (y compris déplacement de porcins dans des véhicules contaminés) | 120 |
| Extension locale | 16 |
| Déplacement de personnes | 19 |
| Réapparition | 14 |
| Déchets de boulangerie contaminés | 2 |
| Cause inconnue | 108 |
| A l'étude | 7 |
| | <hr/> |
| | 506 |
| | <hr/> |



Maladie vésiculeuse du porc - 1980

Soixante foyers ont été confirmés en 1980*. En conséquence, 47 000 porcins ont été abattus et les indemnités versées aux propriétaires se sont élevées à 2 600 000 livres. Depuis que la maladie a été diagnostiquée pour la première fois en décembre 1972, 506 foyers ont été confirmés jusqu'à cette date et le cout total a dépassé 14 millions de livres.

Au cours de l'année la maladie est apparue dans 16 provinces à savoir Lancashire (25 foyers), West Yorkshire (6), South Yorkshire (1), Durham (1), Worcestershire (2), Cheshire (4), Hereford (1), Essex (1), Leicestershire (2), Gloucestershire (1), Gwent (4), Clwyd (1) North Yorkshire (4), Humberside (5), Lincoln (1) et Dumfries and Galloway (1).

L'origine des foyers est attribuée aux causes suivantes:

| | |
|---|----|
| Vehicules contaminés | 22 |
| Déchets alimentaires (eaux grasses) | 9 |
| Déplacement de porcins provenant de locaux infectés | 7 |
| Extension locale | 7 |
| Déchets de boulangerie contaminés | 7 |
| Mouvement de personnes | 1 |
| Réapparition | 1 |
| Cause inconnue | 7 |
| A l'étude | 8 |
| Total | 60 |

Si le principal moyen d'introduction de l'infection dans les troupeaux est l'emploi de véhicules ayant transportés des animaux contaminés par le virus de la MVP, il est indubitable que la cause première de l'infection est à chercher dans les élevages où les animaux sont nourris de déchets alimentaires. En fait, le contact indirect avec des foyers primaires, provoqués par les eaux grasses, par l'intermédiaire de véhicules qui ont servi à transporter des porcins provenant d'élevages utilisant les eaux grasses a été à l'origine de 13 des foyers figurant ci-dessus parmi ceux qui sont dus à des véhicules contaminés.

D'après l'étude épidémiologique des foyers précédents il est évident que les porcs porteurs de la maladie au stade virémique ont été abattus et que la viande de porc contaminée par le virus de la MVP est ainsi entrée dans la chaîne alimentaire. Des déchets d'aliments contenant ce virus risquent, s'ils ne sont pas traités convenablement, d'introduire l'infection dans des élevages où les porcs sont nourris de déchets alimentaires et de provoquer ainsi l'apparition de nouveaux foyers.

Le fait que les symptômes cliniques de cette maladie soient parfois très faibles et qu'il est en outre très difficile d'observer de près les porcs dans les élevages modernes explique que cette année les propriétaires n'ont notifié la présence probable de la maladie que dans 17 cas.

Pour détecter la présence de la maladie non observée on a entrepris en 1979 un enquête sérologique sur les porcs abattus provenant des élevages utilisant des eaux grasses dans la région du Yorkshire et du Lancashire. En raison de la propagation de la maladie cette enquête a maintenant été étendue. A l'heure actuelle, 17 000 échantillons de sérum provenant de 275 élevages utilisant des eaux grasses ont été analysés et la présence de la maladie a été confirmée pour huit. L'enquête dans le Yorkshire et le Lancashire se poursuivra dans l'avenir immédiat.

L'éradication de la maladie vésiculeuse du porc exige un contrôle rigoureux des déchets alimentaires donnés aux porcs, comme il est stipulé dans l'ordonnance de 1973 sur les maladies des animaux (déchets alimentaires) et également un contrôle des déplacements de porcins comme stipulé dans l'ordonnance de 1975 sur le déplacement et la vente de porcs. En conséquence, l'action future de lutte contre la maladie consistera notamment à faire mieux appliquer ces ordonnances.

* Dernier foyer le 22.12.1980

COMMISSION EUROPEENNE DE LUTTE CONTRE LA FIEVRE APTEUSE

Fonds de dépôt No. 9042 - Budget administratif provisoire 1981

| | | |
|------------------------------|--|--|
| <u>Provenance des fonds:</u> | Contributions des Etats Membres de la Commission. | <u>Emploi des fonds: 1981</u> |
| <u>Objet des fonds:</u> | Soutenir les activités de la Commission qui encourage l'action à l'échelon national et international concernant les mesures de lutte contre la fièvre aphteuse en Europe | Chapitre I: Dépenses administratives au titre des Articles IV et XII.2 de l'Acte constitutif (P-5 Fonctionnaire Santé animale x 12 mois - Poste No. 6162-660) (G-6 Administrateur adjoint - 12 mois - Poste No. 6162-546) (Personnel temporaire) |
| Contributions dues, 1981 | \$ 103.935 | Code 9042.00.10 Personnel 1/ \$ 97.700 |
| Virement du Compte spécial | \$ 13.265 | .20 Voyages \$ 7.000 |
| Total | \$ 117.200 | .30 Services contractuels \$ 2.000 |
| | | .40 Dépenses générales de fonctionnement \$ 500 |
| | | Total partiel Chapitre I \$ 107.200 |

Chapitre II: Dépenses au titre de l'Article V de l'Acte constitutif (campagnes) \$ 10.000

Total \$ 117.200

BUDGET SPECIAL DU COMPTE SPECIAL

| | | |
|--------------------------|--|---|
| <u>Fonds disponibles</u> | Report de 1980 (y compris intérêts perçus) \$ 24.130 | <u>Emploi des fonds: 1981</u> |
| Viré au Compte général | \$ 13.265 | Code 9042.20: Voyages et transports \$ 6.000 |
| Total | \$ 10.865 | Voyages et indemnités journalières des membres du Comité technique permanent |
| | | .30: Services contractuels \$ 2.865 |
| | | Remboursement au Laboratoire mondial de référence des travaux intéressant le Groupe de recherches |
| | | .80: Bourses, dons et contributions \$ 2.000 |
| | | Total \$ 10.865 |

1/ Voyages du secrétariat et du Président de la Commission

Statistiques sur les foyers de fièvre aphteuse en Europe - 1970/1980

- 16 -

| Pays | 1970 | 1971 | 1972 | 1973 | 1974 | 1975 | 1976 | 1977 | 1978 | 1979 | 1980 |
|--|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|-------|
| Suède | | | | | | | | | | | |
| Royaume-Uni et compris les Isles Anglo-Normandes | | | | | 1 | | | | | | |
| Danemark | 2 | | | | | | | | | | |
| Pays Bas | | 21 | 7 | | 3 | 2 | | | | | |
| Belgique | 2 | 1 | | | 60 | 21 | 1 | | | | |
| France | 4 | 8 | 2 | 1 | 89 | 2 | | | 1 | 25 | |
| Allemagne, Rép. féd. | 8 | 12 | 21 | 7 | 14 | 13 | 5 | 3 | 4 | | 2 |
| Suisse | | | | 1 | | | | | 1 | | 1 |
| Autriche | | | | 1651 | 7 | 1 | | | | | |
| Italie | 147 | 14 | 9 | 13 | 5 | 31 | 61 | 15 | 39 | 6 | |
| Malte | | | | | | 24 | | | 10 | | |
| Espagne | 473 | 508 | 361 | 353 | 244 | 90 | 29 | 26 | | 7 | 4 |
| Portugal | 103 | 1055 | | | | | | | | | 576 * |
| Allemagne, Rép. dém. | 2 | 3 | | | | | 9 | 1 | 1 | | 1 |
| Pologne | 1 | 1 | | | | | | | | | |
| Tchécoslovaquie | | | 11 | 17 | | 1 | | | | | |
| Hongrie | | | 18 | | | | | | | | |
| Roumanie | | | 12 | 1 | | | | | | | |
| Bulgarie | | | | 3 | | | | | | | |
| Yougoslavie | | | 12 | 9 | 4 | | | | 1 | | |
| Grèce | 24 | 18 | 284 | 356 | 13 | | 1 | 2 | | | |
| Turquie | 650 | 359 | 1351 | 1118 | 465 | 351 | 864 | 735 | 830 | 751 | 856 * |
| U.R.S.S. | 573 | 349 | 569 | 705 | 194 | 120 | 196 | 101 | 30 | 9 | 18 |
| TOTAL | 1989 | 2349 | 2657 | 4235 | 1099 | 656 | 1166 | 883 | 917 | 796 | 1458 |

TABLEAU 2

Evolution de la fièvre aphteuse en Espagne pendant 1979 et les premiers six mois de 1980

| Mois et Année | Province | Nombre de foyers | FOYERS | | | | Type de virus | |
|---------------|------------|------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|---------------|-----------------|
| | | | Bovins | Ovins | Caprins | Porcs | | |
| | | | Inf./Sus. | Inf./Sus. | Inf./Sus. | Inf./Sus. | | |
| 03-79 | Gerona | 1 | | | | 70 | 12 | C ^{1/} |
| 04-79 | Gerona | 1 | | | | 25 | 35 | C |
| 04-79 | Lérida | 1 | | | | 20 | 480 | C |
| 05-79 | Barcelona | 1 | | | | 50 | 26 | C |
| 05-79 | Zaragoza | 1 | | | | 600 | 1800 | |
| 05-79 | Teruel | 1 | | | | 7 | 4 | |
| 07-79 | Badajoz | 1 | | | | 5 | 20 | C |
| 12-79 | Huesca | 1 | | | | 40 | 300 | C |
| 12-79 | Huesca | 1 | | | | 4 | 26 | C |
| 12-79 | Huesca | 1 | | | | 30 | 80 | C |
| 01-79 | León | 1 | | | | 10 | 100 | C |
| 01-80 | Valladolid | 1 | | | | 12 | 75 | C |
| 01-80 | Salamanca | 1 | | | | 4 | 6 | C |
| 04-80 | Navarra | 1 | | | | 2 | 10 | |
| | | 15 | | | | 896 | 3374 | |

1/ Près de C1 Vosges 1960

TABLEAU 3

INSTITUT DE RECHERCHE SUR LES VIRUS ANIMAUX
NOTE D'INFORMATION N° 29 DU LABORATOIRE MONDIAL
DE REFERENCE

SOUCHE DE VIRUS APHTEUX DU TYPE "C" AU PORTUGAL EN 1980

Le virus aphteux de type "C" a été signalé chez des bovins et des porcins en mai de cette année dans les districts de Santarem, de Braga de Leiria et de Lisbonne, au début (Note d'information N° 401 (a) de l'OIE), et par la suite dans la région d'Algarve (Note d'information N° 401 (c) de l'OIE). La mortalité signalée est faible.

Le Laboratoire mondial de référence a reçu en mai 1980 des échantillons de POR 2/80 sous forme d'épithélium bovin et les a, par la suite examinés au moyen de tests unilatéraux de fixation du complément en les comparant à plusieurs souches de référence. (Pour plus de détail voir Note d'information N° 28.)

VALEURS "r"

| Virus | CCG | C997 | C. Resende | C. Noville | C.Spa 2/79 | C.Spa 7/79 | Por 2/80 |
|----------------|-------------|-------------|-------------|-------------|---------------|---------------|----------|
| Sérum | | | | | | | |
| CCG | <u>1.00</u> | 0.69 | 0.70 | 0.81 | 0.56 | 0.69 | 0.75 |
| C 997 | 0.89 | <u>1.00</u> | 0.58 | 0.64 | 0.83 | 0.72 | 0.89 |
| C. Resende | 0.57 | 0.71 | <u>1.00</u> | 0.86 | 0.43 | 0.38 | 0.62 |
| C. Noville | 0.53 | 0.44 | 0.52 | <u>1.00</u> | 0.50 | 0.64 | 0.67 |
| C. Spa 2/79 | 0.48 | 0.57 | 0.75 | 0.76 | <u>1.00</u> | 0.54 | 0.71 |
| C. Spa 7/79 | 0.53 | 0.67 | 0.92 | 0.81 | 0.75 | <u>1.00</u> | 1.00 |

RESULTATS

La souche naturelle Por 2/80 semble identique à la souche vaccinale espagnole Spa7/79 (C. Santa Pau) dans les tests unilatéraux et semble apparentée au virus vaccinal C. Noville, qui est très utilisé.

16 juillet 1980

Ann E. M. Arrowsmith

EVOLUTION DE L'EPIZOOTIE DE LA FIEVRE APTEUSE
AU PORTUGAL DANS LA PERIODE
20 mai - 31 octobre 1980

| ESPECE | EFFECTIFS DES FOYERS | NOMBRE DE TETES | | | INDEXES | |
|--|----------------------------|-----------------|-------|--------|-----------|------------|
| | | MALADES | MORTS | GUERIS | MORBIDITE | MORTALITE |
| BOVINE | 9 570 | 2 395 | 10 | 2 385 | 25,0% | 0,41% |
| CAPRINE | 2 159 | 395 | - | 395 | 18,2% | - |
| OVINE | 2 869 | 211 | 4 | 207 | 7,3% | 1,89% |
| PORCINE | 32 052 | 7 309 | 2 475 | 4 834 | 22,8% | 33,86% (a) |
| <p>Nombre total d'exploitations atteintes 576</p> <p>Nombre total d'animaux existants dans les exploitations 46 650</p> <p>Nombre total d'animaux malades 10 310</p> <p>Nombre total d'animaux morts 2 489</p> | | | | | | |
| <p>(a) Il faut remarquer que la haute mortalité des Porcins correspond surtout à des animaux jeunes avec moins de 2 mois</p> | | | | | | |

TABLEAU 5

LABORATOIRE MONDIAL DE REFERENCE POUR LA FIEVRE APHTEUSE

Rapport cumulatif pour 1980

En 1980, des essais de typage des virus ont été effectués sur 319 échantillons provenant de 29 pays. La présence de virus a été confirmée dans 233 de ces échantillons et les types de virus identifiés sont indiqués dans le tableau ci-dessous:

| PAYS | Nombre d'échantillons | O | A | C | SAT 1 | SAT 2 | SAT 3 | ASIE 1 | Aucun virus identifié |
|----------------------|-----------------------|-----|----|---|-------|-------|-------|--------|-----------------------|
| AFRIQUE DU SUD | 17 | | | | 1 | | 13 | | 3 |
| AFRIQUE DU SUD-OUEST | 5 | | | | 4 | | | | 1 |
| ANGOLA | 1 | | | | | | | | 1 |
| ARABIE SAOUDITE | 4 | 1 | | | | | | 3 | |
| BANGLADESH | 44 | 27 | 6 | | | | | | 11 |
| BOTSWANA | 6 | | | | 2 | 4 | | | |
| BURUNDI | 3 | 1 | 2 | | | | | | |
| GAMBIE | 1 | | | | | 1 | | | |
| HONG KONG | 23 | 17 | | | | | | 2 | 2+1SVD |
| INDIE | 42 | 11 | | 4 | | | | 20 | |
| JORDANIE | 2 | 2 | | | | | | | |
| LIBAN | 4 | 2 | | | | | | | 2 |
| MALAISIE | 18 | 16 | | | | | | | 2 |
| MALAWI | 2 | | | | | | | | 2 |
| MOZAMBIQUE | 8 | 1 | | | | 5 | | | 2 |
| NIGERIA | 4 | | | | 1 | | | | 3 |
| OMAN | 35 | 10 | | | | | | 12 | 13 |
| PAKISTAN | 9 | 2 | 1 | | | | | | 6 |
| PORTUGAL | 2 | | | 1 | | | | | 1 |
| REPUBLIQUE KHMERE | 9 | | | | | | | 5 | 4 |
| SENEGAL | 4 | | | | | 1 | | | 3 |
| SOMALIE | 2 | 2 | | | | | | | |
| SOUDAN | 4 | 3 | | | | | | | 1 |
| TANZANIE | 7 | 4 | 2 | | 1 | | | | 1 |
| THAILANDE | 3 | 3 | | | | | | | |
| TURQUIE | 3 | 2 | 1 | | | | | | |
| YEMEN | 18 | 13 | | | | | | 2 | 3 |
| ZAMBIE | 29 | | | | 13 | | | | 16 |
| ZIMBABWE | 10 | | | | 4 | 4 | | | 2 |
| TOTALS | 319 | 117 | 12 | 5 | 26 | 15 | 13 | 44 | 86+1SVD |

LABORATOIRE MONDIAL DE REFERENCE

Stocks de virus vaccinaux FAO au 1980

| Type | Souche | Repiquages | Titre au 18.7.79 | Titre au l'entreposage | Quantité entreposée |
|--------|----------------|--|------------------|------------------------|---------------------------------------|
| Asie 1 | Israel 3/63 | BTY1 BHK7 susp. 1 (5.3.71) | 5.8 | 6.1 | |
| SAT 1 | Rho 5/66 | BTY1 BHK12 susp. 1 (22.3.71) | 7.1 | 6.8 | 3 x 500 ml 12 x 30 ml 14 x 5 ml |
| SAT 2 | Uganda 6/70 | BTY1 BHK5 susp. 1 (26.3.71) | 6.4 | 6.1 | pour chacun des cinqs |
| SAT 3 | Bec 1/65 | BHK3 susp.1 BHK2 susp.1 (16.12.71) | 6.9 | 6.8 | |
| A 22 | URSS 1/66 | BTY1 BHK8 susp.1 (5.2.71) | 7.1 | 7.0 | |

